

Remise de la taxe parlementaire—Fin

Motions et ordres:

Vétérans de l'armée et de la marine au Canada, 242.

Ontario-Quebec Canal and Power Company, 310.

Service Loan and Finance Corporation, 276.

Trill, Eva, 243.

Remises et remboursements de droits ou taxes:

Enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, 1930, 12.

Rentes sur l'Etat, Loi des (Amendement):

Bill D1—1ère l., 112; 2ème l., 125; comité général, 135; remis, 140; 3ème l., 145. Adopté par les Communes, 210. Sanction royale, 346. Ch. 33.

Réparations:

Rapport intérimaire du commissaire, 1930-1931, 12.

Rapport des paiements des réparations par le dépositaire préposé au service des recettes et des dépenses, 1930, 12.

Rapport supplémentaire, 1930-1931, 296.

Réponses à un Ordre du Sénat (Production de documents):

Agriculture, Ministère de l':

Certains renseignements concernant les fonctionnaires, 93, 199.

Artillerie canadienne:

Copie de toute correspondance, etc., concernant l'achat et les réparations du matériel depuis 1928, 112.

Commission du prêt agricole:

Renseignements, 130-131

Commission du District fédéral:

Renseignements concernant les sommes d'argent avancées par le gouvernement du Dominion, 34, 40.

Commissions de havres:

Renseignements concernant les sommes d'argent ayant été ou devant être avancées, 34, 199.

Sites historiques:

Noms des endroits, localités ou édifices, dans chaque province du Canada, connus comme tels, et liste de ceux qui sont sous le contrôle de la Commission des champs de bataille nationaux, ou autres, 66, 93.

Extinction des titres indiens:

Renseignements, 32, 59.

Intérieur, Ministère de l':

Renseignements concernant les fonctionnaires congédiés du service, 111, 134.

Ottawa, Cité d':

Renseignements concernant les propriétés louées par le gouvernement du Dominion, 34, 48.

Steppanski—Exploitation de la distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse:

Copie de toute correspondance, etc., 57, 93.

Circulation des voitures sur les terrains de l'Etat:

Copie de tous les règlements édictés sous l'autorité du chapitre 47 des lois du Dominion, 1930, 67, 135.